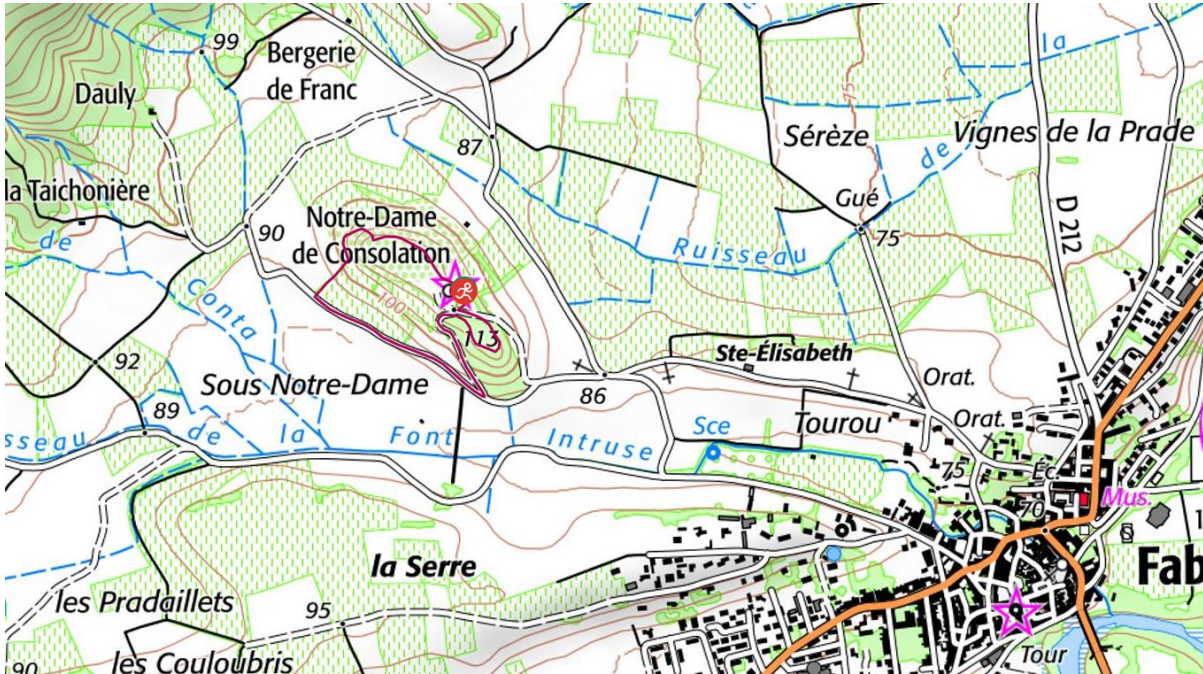


LE CHEMIN DES SCULPTURES



Infos Pratiques

Distance	1,8 km
Durée (moyenne)	00h45
Niveau	Très facile
Dénivelé	39 m D+
Départ	FABREZAN
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Emprunter le chemin qui contourne la chapelle pour monter vers le plateau. Suivre le cheminement sur le bord (côté ouest) du plateau, offrant des points de vues sur la plaine et la pinède au nord, d'abord à découvert puis en sous-bois de pins et de chênes-verts.

Étape 2 - Descendre du plateau par une rampe inclinée et suivre une sente à flanc de colline, au milieu de la plantation de pins. Elle contourne le plateau, en direction de quelques chênes-verts. L'Alaric, le village de Camplong et les Pyrénées attirent le regard.

Étape 3 - Contourner un grand chêne remarquable pour accéder par quelques marches à la vigne. Descendre le long du vignoble en terrasses vers la petite route que l'on emprunte vers la gauche sur environ 400 mètres. On chemine au-dessous du plateau avec en toile de fond les bâtiments de la chapelle.

Étape 4 - Emprunter le large chemin à gauche pour remonter vers la chapelle. Arrivée sur le parking.

Étape 5 - Pour faire le tour du petit bosquet de pins, longer le parking par la droite (côté ouest) puis par une sente d'abord à découvert puis en sous-bois. La situation en hauteur permet de bénéficier à nouveau de points de vues remarquables, tant sur le village de Fabrezan que sur les environs. Redescendre vers le versant nord et par quelques marches, revenir sur le large chemin d'accès à remonter en direction du parking.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-chemin-des-sculptures/>